

Aucune preuve que la « déradicalisation » fonctionne

Le manque d'évaluation de ces politiques est pointé

Dans une récente réflexion signée par la criminologue Marion Van San, publié via l'institut bruxellois Itinera, le manque d'évaluation des divers projets de déradicalisation menée sur le terrain est pointé du doigt. Un manque qui sous-entend qu'aucune preuve n'existe concernant l'efficacité des politiques menées en ce sens.

Dans une récente réflexion, diffusée via l'institut bruxellois Itinera, la criminologue Marion van San soulève un problème de taille : l'absence d'évaluation des programmes de déradicalisation mené à travers les différents pays touchés par le terrorisme. « Plusieurs programmes de déradicalisation ont été imaginés dans le monde. La grande majorité d'entre eux revendique une grande efficacité. Mais en l'absence de preuves empiriques, nous ne connaissons absolument pas les effets de la plupart de ces programmes », écrit Marion Van San.

« De plus, il n'existe tout simplement pas de données fiables permettant de tirer des conclusions sur les effets à court et long terme de ces programmes », relève-t-elle. En Belgique, de tel programme

existe, notamment via les cellules « DeRadex » de certaines prisons du Plat Pays, et dont l'analyse des résultats se fait attendre pour la chercheuse. Certains auteurs cités par la chercheuse estiment qu'il n'y a aucun moyen d'influer sur le processus de (dé)radicalisation d'un individu. D'autres, au contraire, ont relevé des facteurs « push and pull » pouvant affecter ces deux processus. Parmi ces facteurs sont notamment cités : « l'incapacité de vivre en clandestinité, l'incapacité à supporter la violence, la perte de confiance dans l'idéologie sous-jacente de l'organisation ».

PAS DE MÉTHODE SÛRE

Néanmoins, le bât blesse une nouvelle fois par l'absence de données empiriques. « Ainsi est-il extrêmement difficile de déterminer pourquoi des facteurs push et pull donnés provoquent un désengagement chez certains et non chez d'autres... », souligne-t-elle. En Belgique, divers programmes de formations ont été lancés afin de permettre à différents acteurs de la société civile (enseignants, éducateurs, opérateur sur une hotline...) de repérer des signes de radicalisations. Sur base d'entretiens effectués par Marion van

San, celle-ci pointe du doigt le manque de certitude de ces acteurs quant à leur possibilité d'intervenir. « Cette approche suscite également des interrogations. Ainsi peut-on se demander quelles connaissances apportent précisément ces prétendues formations (...) des professionnels. (...) il n'y a absolument aucun consensus dans la littérature sur ce qu'est exactement la radicalisation et les conditions auxquelles il faut satisfaire pour être considéré comme déradicalisé. On peut dès lors se demander si, via les prétendues formations, nous ne sommes pas en train de créer une grande armée d'experts qui ne le sont pas en réalité », conclut-elle.

« Professer qu'il serait possible d'améliorer la sécurité en misant sur la détection de la radicalisation et en investissant dans la déradicalisation crée de fausses attentes chez les citoyens. (...) la politique actuelle de lutte contre la radicalisation est surtout basée sur un processus d'essais et d'erreurs. Chaque étape franchie a pour but d'endiguer la radicalisation. Mais il n'existe malheureusement pas de méthodologie sûre à 100 % à même de limiter la radicalisation et d'éviter les attentats », rappelle l'auteure. ●

TONY CHALOT

« Le désengagement »

La difficulté de définir ce qu'est la « radicalisation »

Dans sa réflexion, la criminologue hollandaise relève la difficile définition de la « déradicalisation de l'extrémisme et du terrorisme. Ainsi certaines définitions de la radicalisation incluent-elles la composante violence, alors que d'autres parlent d'extrémisme dès qu'il est question de violence. Ailleurs, on affirme qu'il n'y a pas de relation causale directe entre des idées radicales et la violence extrémiste. Certains auteurs prétendent même que tous les extrémistes

violents n'ont pas un système de croyance radical. Ils se contentent de suivre une idéologie superficielle censée inspirer leurs actes de violence », poursuit la chercheuse. Le seul point sur lequel semblent tomber d'accord les chercheurs :

la radicalisation est un « processus ». Néanmoins, la durée d'exposition d'une personne et ses modalités restent sujettes à caution. Dès lors où il est difficile de cerner le terme de « radicalisation », définir celui de déradicalisation et y appliquer des mesures pour y parvenir semble complexe. « La déradicalisation n'est pas un objectif réaliste », souligne-t-elle. « On peut viser tout au plus un « désengagement ». On entend un changement de comportement, mais pas nécessairement un changement de conviction. Le désengagement présente à peu près les mêmes caractéristiques que de quitter une bande (de jeunes), une organisation criminelle ou un mouvement religieux (sectes). ●